

Réunion du Conseil Municipal du 07 juin 2018

Tirage au sort des jurés des Assises

Le Conseil Municipal a tiré au sort les personnes suivantes pour être juré des Assises. Le Tribunal de Grande Instance désignera à son tour celle qui sera retenue

- Mme Aurélie Rungette épouse Lesellier
- Mme Marie-Laure Geffroy épouse Gontier
- Mme Angélique Perrier

II Prestations d'assistance aux collectivités : RD 133 Les Charbonnelais

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'Agence Technique Départementale du Sud Manche pour un montant de 9549.76€ HT concernant l'aménagement du carrefour de la rue du Marronnier jusqu'à la sortie d'agglomération des Charbonnelais

III Revêtement des voiries communales VC8 (Route du Pilon), VC7 (Route de la Ménardière) et de la Rimbaudière

Le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offres pour la réfection de ces voiries

IV Programme de voirie : Assistance Technique aux Collectivités : crédit d'heures

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'Agence Technique Départemental pour un montant de 550€ HT pour élaborer le dossier des travaux

V Devis

a) Levée topographique de la Bouteillère

L'entreprise retenue est la SARL SEGUR pour un montant de 2224.00€ HT

b) Extension de l'éclairage public de Fontenay

Le coût prévisionnel de l'extension est de 12650€ HT. La participation de la commune s'élève à 9950€ HT

c) Cantine : tables, chaises et four

Le devis de l'entreprise Daltoner s'élève à 14000€ HT pour 120 chaises et 18 tables.

Le devis de l'entreprise CF Cuisines pour l'achat d'un four est de 8296.70€ HT

Le devis de l'entreprise HAMON pour l'achat d'un sèche-linge est de 316.00€ HT

Le devis de C DISCOUNT pour l'achat de 8 ordinateurs portables est de 1533.28€ HT.

d) Eparage

Le devis de la SARL JAHU AGRI TP est de 39€ HT de l'heure

VI Bascule : tarifs des pesées et attribution d'un fond de caisse

Le Conseil Municipal propose les tarifs suivants pour l'utilisation de la bascule :

- De 0 à 15 tonnes : 2€ par pesée
- De 15 à 20 tonnes : 3€ par pesée
- De 20 tonnes et plus : 4^e par pesée

L'attribution d'un fond de caisse pour le régisseur est de 40€

VII Choix d'un architecte pour la construction des maisons et de l'atelier municipal et modification du règlement interne du Lotissement La Source

- a) Le cabinet Tricot de Louvigné du Désert a été retenu avec un taux de rémunération de 8.80% pour la construction de 2 maisons
- b) Le cabinet Equilibre d'Avranches a été choisi pour un montant de 1230€ HT pour la construction d'un atelier
- c) Une modification du règlement interne du lotissement La Source a été validée pour la construction d'un atelier sur les parcelles 1 et 2 et celle de 2 maisons sur une même parcelle

VIII Loyer du logement attenant au Commerce de Fontenay

Le Conseil Municipal fixe le montant de 200€ HT pour le loyer du logement du commerce de Fontenay

IX La Poste : validation du système de numérotation des rues

Le conseil municipal a choisi le système séquentiel (pairs et impairs)

X Recensement : désignation d'un coordinateur

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 et le coordinateur désigné est Monsieur Joseph PERRIER supplée de Madame Nadia RICHARD

XI Entr'n danse : convention de mise à disposition de la salle de Fontenay

La convention de mise à disposition de la salle de Fontenay sera prorogée par tacite reconduction

Le prix de la séance est de 15€ payable au trimestre

XII Photocopieur de la Mairie de Fontenay

Le conseil municipal accepte une location d'un photocopieur à l'entreprise ABI GROUP 50 pour un montant de 200.90€ HT par mois

XIII Questions diverses

- Le montant de la DGF attribué à la commune est de 142253€
- Les cœurs joyeux : remerciement pour la subvention
- Conseil Départemental : invitation pour le 19 juin à la salle de Convivialité
- Condoléances pour Joëlle PERRIER
- Le comité des Fêtes de Fontenay : fête de Fontenay le 10 juin